BW TECHNOLOGIES
BY HONEYWELL
GasAlertClip Extreme

Détecteur de gaz de 2 ou 3 ans

Instruction Sheet

Introduction

Le détecteur de gaz GasAlertClip Extreme ("le détecteur") est un appareil de sécurité individuel qui signale la présence de gaz dangereux à des niveaux supérieurs aux seuils d'alarme réglés en usine. Le détecteur enregistre et transmet les données relatives aux événements d'alarme au gaz. Il est de votre responsabilité de réagir aux alarmes de manière appropriée.

Gaz détecté	Unité de mesure
Oxygène (O_2)	Pourcentage par volume (%)
Monoxyde de carbone (CO)	Parties par million (ppm)
Hydrogène sulfuré (H_2S)	Parties par million (ppm)
Dioxyde de soufre (SO_2)	Parties par million (ppm)

⚠ Informations sur la sécurité – À lire avant tout

***Avertissement* : Tout remplacement d'"un des composants peut nuire à la sécurité intrinsèque de l'appareil.**

***Avertissement* : Pour éviter l'inflammation d'atmosphères inflammables ou combustibles, coupez l'alimentation électrique avant tout entretien.**

***Avertissement* : Procéder au test fonctionnel du capteur O_2 avant chaque utilisation quotidienne permet de vérifier sa bonne réponse au gaz en exposant le détecteur à une concentration en gaz qui dépasse les seuils d'alarmes. Vérifier manuellement que les alarmes sonore et visuelle soient activées.**

⇒ **N'activez pas le détecteur après la date figurant sur l'emballage.**

⇒ **Cet appareil est un détecteur de gaz, pas un instrument de mesure.**

⇒ **Exécutez un auto-test chaque jour avant toute utilisation.**

⇒ **Vérifiez que la grille du capteur ne présente ni débris ni poussières.**

D5529/8 [Français/French]

iERP: 125887

⇒ **Vérifiez que la grille du capteur n'est pas obstruée.**

⇒ **Faire la calibration et le test fonctionnel du détecteur dans un endroit sain.**

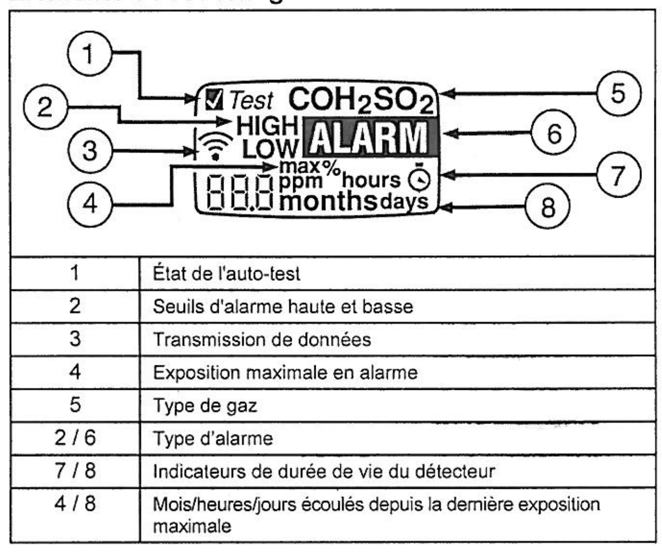
⇒ **Testez régulièrement la réaction du capteur au gaz en exposant le détecteur à une concentration de gaz supérieure au seuil d'alarme basse. Vérifiez manuellement que les alarmes sonore et visuelle sont activées.**

⇒ **Étalonnez régulièrement le GasAlertClip Extreme O_2.**

***Remarque* ♻ :**

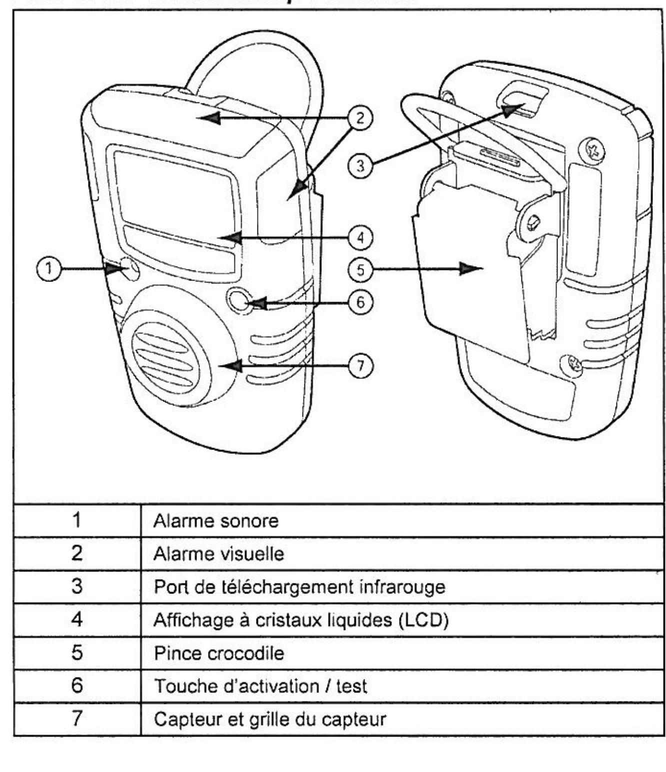
Cet appareil contient une pile au lithium. Ne mélangez pas celle-ci aux autres déchets solides. Les piles usagées doivent être éliminées par un centre de recyclage agréé ou un centre de traitement de matières dangereuses.

Éléments de l'affichage



1	État de l'auto-test
2	Seuils d'alarme haute et basse
3	Transmission de données
4	Exposition maximale en alarme
5	Type de gaz
2 / 6	Type d'alarme
7 / 8	Indicateurs de durée de vie du détecteur
4 / 8	Mois/heures/jours écoulés depuis la dernière exposition maximale

Pièces du GasAlertClip Extreme



1	Alarme sonore
2	Alarme visuelle
3	Port de téléchargement infrarouge
4	Affichage à cristaux liquides (LCD)
5	Pince crocodile
6	Touche d'activation / test
7	Capteur et grille du capteur

Touche

Touche	Description
○	• Pour activer le détecteur, maintenez ○ enfoncé pendant 5 secondes. • Appuyez sur ○ dans les 24 heures qui suivent la réception d'une alarme au gaz pour afficher l'exposition maximale au gaz. • Quand **Test** est affiché, maintenez ○ enfoncé pendant 1 seconde environ pour activer l'auto-test. • Pour étalonner le détecteur d'oxygène, maintenez ○ enfoncé 3 secondes environ. • Pour afficher les seuils d'alarme au gaz, appuyez sur ○. • Pour transmettre les données, appuyez sur ○ quand **Prn** et ᯤ apparaissent. • Pour la mise à zéro automatique, appuyez sur la touche ○ et maintenez-la enfoncée durant 3 secondes.

Activation du détecteur

Maintenez ○ enfoncé pendant 5 secondes.

Remarque : Une fois activé, le détecteur ne peut pas être éteint, sauf après le déclenchement de l'alarme de fin de vie de la pile. Veuillez consulter la section Mode arrêt de sécurité.

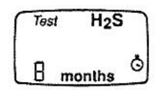
Exécution d'un auto-test

Remarque : L'auto-test doit être exécuté dans une atmosphère dépourvue de gaz résiduel.

Une fois l'auto-test réalisé, patientez trente secondes avant d'utiliser le détecteur, afin de vous assurer que celui-ci détecte correctement les gaz.

L'auto-test est activé avant toute autre fonction. Effectuez chaque jour un auto-test du détecteur avant de l'utiliser.

Test apparaît sur l'affichage à cristaux liquides lorsqu'un auto-test doit être exécuté.



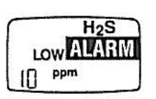
Une fois l'auto-test effectué avec succès, le symbole ☑ s'affiche.

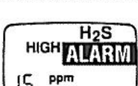
Pour exécuter un auto-test, appuyez sur la touche ○ et maintenez-la enfoncée durant 1 seconde.

1. Le détecteur émet un bip, vibre une fois et les LED clignotent une fois.
2. Tous les éléments de l'affichage à cristaux liquides sont affichés.



3. Le message **Test** clignote pendant la vérification de l'intégrité du capteur.
4. Les seuils d'alarme haute et basse s'affichent à l'écran.





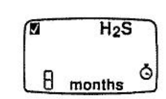
5. Si une alarme s'est déclenchée lors des dernières 24 heures, l'écran à cristaux liquides indique la valeur de l'exposition maximale au gaz ainsi que les heures écoulées depuis cette exposition.
6. **Prn** et ᯤ clignotent.

Remarque : Si vous appuyez sur C pendant que l'icône témoin de la réussite du test (☑) s'affiche, les étapes 1 à 3 seront ignorées.

Réussite de l'auto-test

Si l'auto-test a réussi, le détecteur émet un bip bref et vibre une fois. Le symbole ☑ s'affiche pour confirmer que l'auto-test a réussi.

☑ s'affiche ensuite à l'écran pour confirmer que l'auto-test a réussi.



Vingt-deux heures après la réalisation de l'auto-test, le signal **Test** s'affiche de nouveau, indiquant que vous devez procéder à un nouvel auto-test.

Échec de l'auto-test

Si l'auto-test échoue, le détecteur émet cinq bips, les LED clignotent, puis un écran vierge s'affiche. L'affichage à cristaux liquides revient ensuite à l'écran de fonctionnement normal et affiche de nouveau le message **Test**.

Renouvelez l'auto-test.

Remarque : Si l'auto-test échoue trois fois de suite, l'écran à cristaux liquide affiche un écran vierge et le détecteur s'éteint (mode d'arrêt de sécurité).

Test automatique de la pile

La pile est automatiquement testée toutes les 2 heures. Si le test de la pile échoue, le détecteur lance automatiquement un autre auto-test 30 minutes plus tard.

Remarque : Si l'auto-test de la pile échoue cinq fois de suite, l'écran à cristaux liquide affiche un écran vierge et le détecteur s'éteint. Veuillez consulter la section Mode arrêt de sécurité.

Horloge de durée de vie du détecteur

L'horloge de durée de vie du détecteur indique la durée de fonctionnement restante du détecteur. L'affichage à cristaux liquides indique le décompte des mois restants, puis celui des jours et des heures.

Le détecteur continue à fonctionner pendant une durée maximale de 8 heures après le déclenchement de l'alarme de fin de vie. Appuyez sur ○ pour éteindre le détecteur. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section Alarmes.

Mode arrêt de sécurité

L'écran LCD affiche un écran vierge lorsque le détecteur se met en mode d'arrêt de sécurité. Le détecteur émet un bip, vibre deux fois par seconde et les LED clignotent jusqu'à l'épuisement total de la pile. Pour éteindre le détecteur avant l'épuisement total de la pile, appuyez sur ○. Contactez BW Technologies by Honeywell.

Le détecteur se met en mode d'arrêt de sécurité si :

- l'auto-test échoue trois fois de suite,
- le test automatique de la pile échoue cinq fois de suite,
- le détecteur n'a pas été manuellement éteint dans les 8 heures suivant le déclenchement de l'alarme de fin de vie du détecteur.

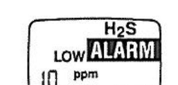
Seuils d'alarme au gaz définis en usine

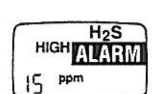
Modèle	Seuil d'alarme basse	Seuil d'alarme haute
GasAlertClip Extreme O_2	19,5 %	23,5 %
GasAlertClip Extreme CO	35 ppm	200 ppm
GasAlertClip Extreme H_2S	10 ppm	15 ppm
GasAlertClip Extreme SO_2	5 ppm	10 ppm

Remarque : Le détecteur peut être configuré avec des seuils d'alarme définis par l'utilisateur.

Affichage des seuils d'alarme au gaz

Appuyez sur ○ pour afficher les seuils d'alarme.



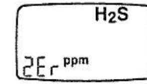


Les seuils d'alarme sont réglés en usine et ne peuvent pas être modifiés.

Mise à zéro automatique (pour H_2S, CO et SO_2 uniquement)

Remarque : La mise à zéro automatique doit être réalisée dans une zone sûre, dépourvue de gaz dangereux.

1. Appuyez sur la touche ○ et maintenez-la enfoncée durant 3 secondes dans une zone sûre, dépourvue de gaz dangereux. Si un auto-test a été réalisé au cours des 20 dernières heures, l'écran suivant s'affiche.



Si aucun auto-test n'a été réalisé au cours des 22 dernières heures, le détecteur exécute automatiquement un auto-test. Reportez-vous à la rubrique Exécution d'un auto-test.

2. Les seuils d'alarme haute et basse s'affichent à l'écran.
3. Si une alarme s'est déclenchée au cours des dernières 24 heures, l'écran à cristaux liquides affiche la valeur d'exposition maximale au gaz, ainsi que les heures écoulées depuis cette exposition.
4. Le message **Prn** et le symbole ᯤ clignotent.

Alarmes

Affichage	Alarme sonore	Alarme visuelle	Alarme vibrante
Seuil d'alarme basse	Un bip long par seconde	Un clignotement long par seconde	Une vibration longue par seconde
Seuil d'alarme haute	Deux bips courts par seconde	Deux clignotements courts par seconde	Deux vibrations courtes par seconde
Alarme de fin de vie	Huit bips longs par minute	Huit clignotements longs par minute	Huit vibrations longues par minute

Remarque : Lorsque la concentration de gaz redevient acceptable, l'alarme se désactive.

La durée de vie de la pile diminue rapidement dans les situations d'alarme.

L'alarme de fin de vie se déclenche lorsque l'horloge de durée de vie de la pile indique ***0 hours****. Le détecteur continuera à fonctionner pendant encore 8 heures avant de s'éteindre automatiquement.*

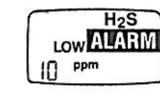
Exposition maximale au gaz

Le détecteur enregistre l'exposition maximale au gaz dans une situation d'alarme et commence à calculer le nombre d'heures écoulées depuis l'exposition maximale.

À chaque nouvelle exposition au gaz supérieure à l'exposition maximale courante, le détecteur réinitialise la valeur de l'exposition maximale au gaz et remet le décompte des **hours** à **0**. Si après 24 heures consécutives, les valeurs relevées sont dans la plage acceptable, le détecteur remet les deux valeurs à **0**.

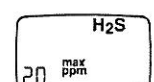
Affichage des expositions maximales au gaz

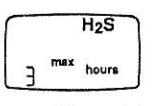
Appuyez sur ○ dans les 24 heures suivant une alarme au gaz. L'écran à cristaux liquides affiche les seuils d'alarme haute et basse.



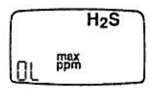


Si une exposition maximale au gaz s'est produite lors des dernières 24 heures, les écrans d'exposition maximale au gaz s'affichent.





Si la valeur d'exposition maximale au gaz est supérieure à la plage de détection, le message **OL** (dépassement d'échelle) s'affiche.

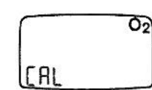


Étalonnage du détecteur d'oxygène (O_2)

Tous les 30 jours, lorsque le détecteur d'oxygène doit être étalonné, **CAL** ainsi que la valeur de la durée de vie restante du détecteur clignotent à l'écran, vous rappelant ainsi de procéder à l'étalonnage.

Pour étalonner le détecteur d'oxygène, procédez ainsi :

1. N'étalonnez le détecteur que dans une atmosphère normale (20,9 % d'oxygène) ne contenant pas de gaz dangereux.
2. Maintenez ○ enfoncé pendant 3 secondes environ.
3. Le détecteur émet un bip, clignote une fois et affiche l'écran suivant.



L'étalonnage a réussi : Le détecteur émet un bip et vibre une fois pour indiquer que l'étalonnage a réussi, puis revient en mode de fonctionnement normal.

L'étalonnage a échoué : si le détecteur n'émet aucun bip ou vibration après un étalonnage, répétez les étapes 1 et 2. Si la seconde tentative échoue elle aussi, contactez BW Technologies by Honeywell.

Transmission des données des événements d'alarme au gaz

Le détecteur mémorise les dix derniers événements tels que les expositions maximales au gaz, les tests fonctionnels et les mises à zéro automatiques. Les données enregistrées comprennent :

- le numéro de série,
- la durée de vie restante du détecteur (mois/jours/heures),
- les auto-tests exécutés,
- le nombre total des événements qui se sont produits,
- le type d'événement,
- la durée de tous les événements qui se sont produits,
- le type de gaz,
- le(s) niveau(x) d'alarme (ppm ou %),
- le temps écoulé depuis l'alarme (jours/heures/minutes), et
- la durée de l'alarme (minutes/secondes).

La transmission des données relatives aux événements d'alarme au gaz peut s'effectuer de deux manières :

- Transfert des données vers un PC à l'aide d'un adaptateur infrarouge IR DataLink.

Ou

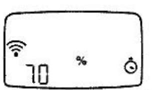
- Impression des données à l'aide de l'imprimante portative infrarouge.

Transfert des données

Transfert des données vers un PC

Pour transférer les données vers un PC, procédez ainsi :

1. Branchez l'adaptateur infrarouge sur le PC.
2. Placez le détecteur à 5 cm du IR DataLink
3. Appuyez sur la touche ○ du détecteur pour accéder à l'écran de transmission des données.
4. **Prn** et clignotent à l'écran. Dans les 5 secondes, appuyez sur ○ pour commencer la transmission.
5. Pendant la transmission des données, apparaît à l'écran et clignote. Un décompte du temps apparaît ainsi qu'un pourcentage **(70 %)**, indiquant la quantité de données restant à transmettre.



Pour plus d'informations, reportez-vous au *Guide d'utilisation de l'adaptateur IR DataLink.*

Transfert des données vers une imprimante

Pour transférer des données à l'aide de l'imprimante portative infrarouge, suivez les étapes 2 à 5 de la rubrique Transfert des données vers un PC.

Caractéristiques générales

Durée de stockage	1 an avant la mise en service
Poids	76 g
Dimensions de l'appareil	28 x 50 x 81 mm
Température de fonctionnement	H_2S : –40 à +50 °C CO : –30 à +50 °C SO_2 : –30 à +50 °C O_2 : –20 à +50 °C Le vibreur interne fonctionne jusqu'à : –15 °C
Humidité de fonctionnement	5 % à 95 % d'humidité relative (sans condensation)
Alarme sonore	≈ 95 dB à 30 cm
Alarme visuelle	Lentille d'alarme clignotante à grand angle à 4 LED rouges, plus indication de l'alarme sur l'affichage à cristaux liquides
Affichage	Affichage à cristaux liquides (LCD)
Type de capteur	Cellules électrochimiques
Technique de détection	Alarme instantanée
Pile	Lithium, non remplaçable
Classements et certifications	Homologation UL conforme aux normes américaines et canadiennes pour les appareils à sécurité intrinsèque de Classe I, Division 1, Groupe A, B, C, D et de Classe I, Zone 0, Groupe IIC ATEX : CE 0539 Ⓔx II 1 G Ex ia IIC T4 DEMKO 03 ATEX 0321968 IECEx CE : Conformité européenne Type ABS homologué VA-348-169-X
Indice de protection	IP 66 /IP 67
Interférences Radio Fréquence RF/ Compatibilité électromagnétique	Conformité à la Directive 89/336/CEE sur la CEM

Caractéristiques de sécurité

Durée de fonctionnement maximale	Détecteur de 24 mois : 2 ans après la mise en service, à raison de 3 à 5 minutes par jour de durée d'alarme Détecteur de 36 mois : 3 ans après la mise en service, à raison de 1,5 minutes par jour de durée d'alarme
Plage de détection	H_2S : 0 à 100 ppm CO : 0 à 300 ppm O_2 : 0 à 30 % en volume SO_2 : 0 à 100 ppm
Seuils d'alarme	Basse instantanée et haute instantanée
Étalonnage	H_2S, CO, SO_2 : Non requis O_2 : Étalonnage automatique

Remarque : Ce produit a été homologué pour une utilisation dans des atmosphères ne contenant pas plus de 21 % v/v O_2.

Caractéristiques de l'enregistrement des événements

Nombre d'événements enregistrés	Jusqu'à 10 événements. Si plus de 10 événements se produisent, les événements les plus anciens sont remplacés par les plus récents.
Méthode de transmission des données	Via port infrarouge vers une imprimante thermique ou via adaptateur infrarouge vers un PC (à utiliser en zone saine)
Informations transmises	Numéro de série Durée de vie restante Auto-tests effectués Nombre total et durée de tous les événements rencontrés Dix derniers événements : Exposition maximale, test fonctionnel MicroDock II, étalonnage O_2 ou mise à zéro automatique Données indiquées pour les expositions maximales et les tests de fonctionnement : Type de gaz et concentration d'alarme en ppm ou % Durée écoulée depuis l'alarme en jours, heures et minutes Durée de l'alarme en minutes et secondes
Durée de transmission des données	45 secondes plus 10 secondes par enregistrement

Cet appareil a été testé et s'est avéré conforme aux limites imposées pour un dispositif numérique de classe B, conformément à la section 15 des règles de la *Federal Communications Commission* (FCC) et à la norme de compatibilité électromagnétique canadienne ICES-003. Ces limites sont conçues pour offrir un niveau de protection raisonnable contre les interférences néfastes en habitat résidentiel. Cet appareil génère, utilise et peut rayonner de l'énergie à radiofréquence. S'il n'est pas installé et utilisé conformément au mode d'emploi, il peut provoquer des interférences néfastes avec les radiocommunications. Cependant, rien ne garantit qu'aucune interférence ne se produira dans une installation donnée. Si cet appareil produit des interférences néfastes avec les radiocommunications ou la réception des émissions de télévision, ce que l'on peut vérifier en éteignant puis en rallumant l'appareil, l'utilisateur est invité à essayer de remédier aux interférences en mettant en œuvre une ou plusieurs des mesures suivantes :

-- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.

-- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.

-- Brancher l'appareil sur une prise reliée à un circuit différent de celui qui alimente le récepteur.

--Consultez votre revendeur ou un technicien de radio-télévision expérimenté pour obtenir une assistance complémentaire.

Comment contacter BW Technologies by Honeywell

Pour contacter BW Technologies by Honeywell, appelez l'un des numéros suivants :

États-Unis : 1-888-749-8878
Canada : 1-800-663-4164
Europe : +44 (0) 1295 700300
France : +33 (0) 4 42 98 17 70
Autres pays : +1-403-248-9226

E-mail : info@gasmonitors.com
Consultez le site Web de BW Technologies by Honeywell :
www.gasmonitors.com

BW Technologies by Honeywell
Siège international
2840 - 2 Ave. SE
Calgary, AB
Canada T2A 7X9

BW Technologies by Honeywell
États-Unis
3279 West Pioneer Parkway
Arlington, TX
États-Unis 76013

BW Technologies by Honeywell
Europe
5 Canada Close
Banbury, Oxfordshire
Royaume-Uni OX16 2RT

Garantie

GARANTIE LIMITÉE ET LIMITE DE RESPONSABILITÉ

BW Technologies LP. (BW) garantit ce produit contre tout vice de matériau et de main d'œuvre dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, pour une durée de deux ou trois ans (selon le détecteur) à compter de la date de mise en service. Cette garantie est valide dans le seul cas où le détecteur est mis en service avant la date limite figurant sur l'emballage. Cette garantie concerne uniquement la vente de produits neufs à l'acheteur d'origine. Les obligations de BW au titre de la garantie se limitent, au choix de BW, au remboursement du prix d'achat, à la réparation ou au remplacement d'un produit défectueux retourné dans le délai de garantie à un centre de service après-vente agréé par BW. La responsabilité de BW au titre des présentes ne dépassera en aucun cas le prix d'achat payé par l'acheteur du produit.

La présente garantie ne couvre pas :

a) les fusibles, les piles jetables ou le remplacement périodique des pièces en raison d'une usure découlant de l'utilisation normale du produit

b) tout produit qui, de l'avis de BW, a fait l'objet d'une utilisation abusive, d'une modification, de négligence, ou de dommages accidentels ou liés à des conditions d'utilisation, de manipulation ou à une utilisation anormales

c) tout dommage ou défaut attribuable à une réparation du produit par une personne autre qu'un distributeur agréé, ou à l'installation de pièces non autorisées pour ce produit

Les obligations énoncées dans la présente garantie sont subordonnées aux points suivants :

a) qualité de l'entreposage, de l'installation, de l'étalonnage, de l'utilisation, de la maintenance et respect des instructions du manuel et de toute autre recommandation applicable de BW

b) notification rapide à BW de la part de l'acheteur en cas de problème et, le cas échéant, mise à disposition du produit pour résolution. Aucun produit ne sera retourné à BW avant réception par l'acheteur des instructions d'expédition de la part de BW

c) BW a le droit d'exiger de l'acheteur un justificatif d'achat (facture d'origine, contrat de vente ou bordereau d'expédition), afin d'établir que le produit est bien couvert par la période de garantie.

L'ACHETEUR ACCEPTE QUE LA PRÉSENTE GARANTIE LUI EST EXCLUSIVE ET TIENT LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS (LISTE NON EXHAUSTIVE) TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. BW NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE D'AUCUN DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, ACCIDENTEL OU CONSÉCUTIF, NI D'AUCUNS DÉGÂTS OU PERTES DE DONNEES, QUE CE SOIT À LA SUITE D'UNE INFRACTION AUX OBLIGATIONS DE LA GARANTIE OU SUR UNE BASE CONTRACTUELLE, EXTRA-CONTRACTUELLE OU AUTRE.

Dans la mesure où certains États n'autorisent pas les limitations de garantie implicite, ni les exclusions ou limitations pour dommages directs ou indirects, il se peut que les limitations et les exclusions de cette garantie ne s'appliquent pas à tous les acheteurs. Si pour une quelconque raison, une disposition de la présente garantie était jugée illégale ou irrecevable par une autorité compétente, cette disposition n'affecterait en rien la validité ou le caractère exécutoire des autres dispositions.